

# La Lettre Défense et République

## EDITORIAL

*Cette Lettre apporte une réflexion sur la condition militaire dans sa globalité. Elle a pour simple ambition de dépasser sa simple dimension matérielle sans toutefois l'ignorer.*

*Le Haut Comité d'Évaluation de la Condition Militaire a rendu son rapport le 1<sup>er</sup> février 2007. Il y abordait deux thèmes, l'attractivité de la carrière militaire et les rémunérations. Ce thème, essentiel à l'attractivité de la carrière militaire, a été étudié à partir du « niveau et de l'évolution comparée des rémunérations comme indicateurs de la place que l'État entend réserver, concrètement, aux militaires au sein de la société en général et de la fonction publique en particulier ». Cela pourrait se résumer trivialement à « Dis-moi combien ton employeur te paye, je te dirai comment il te considère ».*

*En effet, peut-on se limiter à la seule prise en considération des conditions matérielles des soldats de la République ? Améliorer leur condition est une nécessité, et cela est bien. La communauté militaire attend beaucoup de la prise en compte des recommandations du HCECM. Effacer la spécificité militaire est en revanche bien plus grave et n'est pas forcément une preuve de modernité. En effet, la condition de l'exercice du métier militaire doit toujours être l'objet d'une attention de tous les instants, non seulement du pouvoir politique mais aussi des principaux intéressés. Sans aller jusqu'au syndicalisme militaire, la vigilance est de rigueur. Reconnaissons néanmoins que la condition militaire s'est sensiblement améliorée.*

*Cependant, cette qualité de vie accordée au militaire et à sa famille, essentielle pour le moral des armées et le recrutement, ne doit pas faire négliger la place sociale que la société civile doit lui attribuer. Il ne doit pas en effet être considéré comme faisant un métier comme un autre. Il doit aussi en être convaincu.*

*Ainsi, donner du sens à l'engagement est urgent afin de ne pas faire du soldat un mercenaire. Cela signifie en clair qu'il ne faut pas gommer la « militarité » du soldat et les valeurs traditionnelles qui font la force de l'état militaire.*

*Le président*

## CONDITION MILITAIRE : POUR QUE LES SOLDATS PROFESSIONNELS NE DEVIENNENT PAS DES MERCENAIRES !

(téléchargeable sur [www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)).

Alfred de Vigny a retranscrit son expérience d'officier dans ses écrits sur les « *Servitudes et grandeurs militaires* ». En 1835, il faisait une remarque encore d'actualité en disant que « *L'homme des armées a besoin d'être consolé de la rigueur de sa condition. Il sent que la Patrie, qui l'aimait à cause de ses gloires dont il la couronnait, commence à le dédaigner pour son oisiveté* ».

La défense est aujourd'hui préoccupée par cette « *rigueur de condition* » car elle connaît un sérieux problème de « *condition militaire* ». Le ministre l'a récemment reconnu : les militaires n'ont pas le moral. Alors pour tenter de remotiver ses troupes, la direction des ressources humaines du ministère sort la carte de la condition militaire. Que l'on ne s'y trompe pas, la crise que connaissent les armées est profonde car elle touche à ses valeurs et à l'image qu'elle a d'elle-même. Lors de l'ouverture des journées *Paix et Défense*, le chef d'état-major des armées l'a souligné : « *Les valeurs militaires sont une force reconnue des armées françaises, inséparables des valeurs de notre république. C'est une réalité qu'il serait imprudent de balayer d'un revers de la main* ».

Pourtant, la politique de condition militaire conduite jusque-là ignore totalement l'existence de ces valeurs. Elle est un ensemble de petites mesures matérielles qui tentent de rendre supportables les sujétions militaires en occultant l'aspect moral des problèmes. L'essentiel n'y est pas, loin s'en faut. L'enjeu de cette question est pourtant de poids : le moral est la force principale de toute armée. Une armée au moral en berne est inopérante et paralysée. Que cela plaise ou pas, un État sans armée forte est définitivement un nain politique sur la scène internationale. Or le métier militaire est un art idéologique. La condition matérielle du soldat ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt de son désarroi. De fait, il est urgent de redonner un sens à son engagement personnel.

### 1) Le métier militaire est un art idéologique

#### *L'art de la mort pour la juste cause*

Le service des armes de la France est fondé intrinsèquement sur la pratique d'une culture de formation, d'entraînement et d'engagement opérationnel, adossée à des symboles et des rites très forts. De tout temps, on est allé à la guerre en donnant un sens transcendant à son action. Ce sens prend souvent la forme d'une « *idéologie de la juste cause* ». Il est l'expression d'une philosophie de l'action qui s'ancre dans une sacralité justificatrice. Une idéologie qui s'exprime dans des gestes, dans des signes, au travers d'un cérémonial codifié. Cette idéologie sacralise, tout en l'expiant, une spécificité de poids : l'acte de donner ou de recevoir la mort. Qu'elle soit politique, historique, économique ou humanitaire, l'« *idéologie de la juste cause* » a toujours été un prétexte universellement partagé. Aujourd'hui encore, même dans la guerre du terrorisme, on retrouve cette forme de théologie de la mort dans le sacrifice personnel des combattants ou dans la volonté de détruire les symboles les plus forts de l'ennemi.

### *Un art du silence et de l'abnégation*

Le ciment de la cohésion des soldats s'est toujours forgé dans la discipline, dans le dépassement de soi, dans l'encadrement formel, dans une forme d'endoctrinement toujours légitimé par la juste cause. Les militaires apprennent la maîtrise de la force et de la violence. Ils forgent leurs convictions dans une fine alchimie d'abnégation et de générosité. Ils goûtent à la peur. Ils trouvent dans le silence une réponse à la souffrance. Ils endurent les pires entraînements. Cette formation les prépare à l'aboutissement personnel qu'est le baptême du feu, ce moment redouté mais choisi qui va les consacrer. Cette action sublime, où la vie peut être perdue mais qui révèle des vérités à chaque individu sur son sang froid, son courage, son héroïsme... ou sa couardise. Que l'on ne s'y trompe pas, il n'y a pas de guerriers sans idées ! Tuer les convictions du militaire, c'est en faire un employé dénué de sens combatif ! Ce qui transforme le citoyen en soldat-citoyen, c'est sa propension à placer l'intérêt collectif au-dessus de son intérêt personnel et cela au prix si besoin de la mort.

Historiquement, le soldat n'a de fortune que la gloire de ce moment. On ne fait pas fortune dans le métier des armes, l'on y élève, en théorie, des tours à de belles vertus. Ainsi, l'art militaire est un exercice de la puissance publique qui fonde sa cohérence sur des valeurs propres nées de ses spécificités. En un mot, le service des armes est fondé sur des valeurs, pas sur de l'argent...

### **2) Pas de condition militaire sans réaffirmation des fondements symboliques du métier des armes.**

La condition militaire est un concept né de la professionnalisation. Il est censé la rendre pérenne. Elle est aujourd'hui plus un outil de gestion de la ressource humaine qu'un levier de motivation. De fait, c'est un concept rendu myope car il oublie que la motivation du personnel, même sous contrat, ne peut se limiter à des considérations matérielles.

### *Une carte de la condition militaire utilisée le plus souvent à des fins de gestion.*

Le ministère de la défense a doté les militaires d'un nouveau statut en mars 2005. Cette réforme, présentée comme une nécessité de modernisation, n'a trompé que peu de monde. Elle visait essentiellement à créer des outils de renégociation des acquis. Sur un fond de réforme budgétaire, cette réforme n'a pas toujours évité les grincements, voire des états d'âme vite étouffés.

Les silences de la « grande muette » ont dû être obtenus parfois dans la difficulté, notamment lors de la

« grogne » de décembre 2001. Pour certains, les équilibres établis par la nouvelle donne statutaire ne prenaient pas assez en compte les spécificités du métier des armes. Il mettait en évidence une forme de mépris de la lourdeur des réalités des sujétions militaires. Pour d'autres, il consacrait un processus de tassement indiciaire entre les grades et de décrochage par rapport à la fonction publique civile. La réussite de la professionnalisation des armées étant un des enjeux de la réforme du statut des militaires, il était nécessaire de faire taire les réticences. C'est pourquoi dans l'article premier du statut, il a été créé un Haut Comité d'Evaluation de la Condition Militaire ayant pour mission : « d'éclairer le Président de la République et le Parlement sur la situation et l'évolution de la condition militaire ».

Mais qu'est ce que la condition militaire ? Une condition humaine particulière ? Un particularisme de plus ? Une grandeur si pleine de servitude et si vide de gloire, telle que la décrit Alfred de Vigny ? Un « trompe-l'œil » ou un concept fourre-tout ? Le petit Robert précise que la « condition » est d'abord le signe d'un « rang social », celui-ci déterminant la place de l'individu dans la société. La « condition de vie » est définie, quant à elle, comme étant « l'ensemble des facteurs économiques et sociaux caractérisant la vie d'un groupe social ». Le Haut Comité retient une vision à la fois plus large et plus ancrée dans le parcours professionnel. Il présente la condition militaire comme étant « tous les aspects favorables et défavorables, juridiques, économiques, sociaux, culturels et opérationnels susceptibles d'avoir une influence, notamment sur le recrutement, la fidélisation, les conditions de vie des militaires et de leurs familles, et les conditions de réinsertion dans la société civile ».

Pour l'État, la condition militaire est donc une espèce de « chose » qui influence les conditions de recrutement, de fidélisation, de vie et de départ du militaire. Voilà une perception qui souligne la préoccupation du gestionnaire en ressource humaine en évacuant d'emblée la préoccupation du « rang social ».

### *La condition militaire ne se limite pas à des revendications matérielles.*

L'actuel concept ministériel de la condition militaire vise à assurer la gestion d'un choix fondamental : celui de disposer d'une armée « jeune » soumise à une forte mobilité. Ce « jeunisme » relatif signifie que les armées se séparent plus rapidement que dans les autres fonctions publiques de leurs cadres et de leur personnel d'exécution. Il pose des exigences très lourdes en terme

de recrutement, de formation et de reclassement anticipé.

De fait, et il faut en reconnaître la légitimité partielle, les mesures de condition militaire touchent directement ou indirectement aux conséquences de ces choix. L'attractivité au recrutement et la fidélisation sont donc examinées au travers du prisme du niveau de rémunération, de l'attribution de primes, de la politique du logement ou de la politique d'aide à la famille. Les avancées réalisées dans ces domaines sont les indispensables compensations des sujétions exorbitantes de fonction publique auxquelles sont soumis les militaires. Elles sont toujours nécessaires et parfois impératives mais elles ne sont pas suffisantes.

Cependant, la condition militaire n'est pas un arsenal de préoccupations matérielles donnant au gestionnaire les leviers pour alimenter le flux de ses effectifs. Ce n'est pas une vanne que l'on ouvrirait ou que l'on refermerait au gré du besoin en hommes. Ce n'est pas que cela.

#### *Eviter un dialogue social conflictuel.*

Muette, la communauté militaire n'en est pas pour autant sourde ou autiste. Elle se meut dans un espace confiné fort méconnu et singulier. Ce monde à part, parfois décalé, qui séduit autant qu'il intrigue, adopte souvent des schémas de réflexion spécifiques. Il possède une cohérence interne malgré la diversité des armées. Elle est fondée sur des mécanismes propres, parfois hermétiques aux « *civils* ».

Le monde évolue, les mentalités des militaires aussi. Soumis à des règles strictes de disponibilité, de neutralité et de discipline, ils demandent avec de moins en moins de réticences et de retenue des compensations. Les échanges réalisés au sein des instances de concertations, dont les contours sont de plus en plus contestés dans leur pouvoir et leur légitimité, assurent un dialogue social très formalisé, plutôt rigide, quelque peu étriqué dans des archaïsmes. Ce dialogue non syndical mais de plus en plus revendicatif, pêche par le manque d'expertise et de vision globale de ses membres. Il fait naître une forme de suspicion quant à sa potentielle manipulation d'autant que les ordres du jour ne sont pas libres. Il s'en dégage des défiances inter-catégorielles très fortes qui dénaturent les relations de commandement et le transforment parfois en lutte des classes. Diviser pour régner ? Chaque corps d'officiers, de sous-officiers ou de militaires du rang est tenté de soupçonner l'autre de tirer un peu trop fort sur la couverture, celle-ci réduite à une peau de chagrin de plus en plus insubstantielle... Les tiraillements internes n'ont jamais fait gagner les guerres.

Pour autant, ce n'est pas la population des jeunes qui doit endosser pleinement la responsabilité de la naissance d'un nouvel esprit revendicatif. Ce mal-être touche tous les grades et toutes les générations de militaires. Il puise aussi sa source dans le dépit et l'exaspération, des sentiments qui sont partagés par toutes les générations.

#### **3) Un affaiblissement de l'image du militaire**

Confronté à de nouvelles règles systémiques, le chef militaire a perdu de sa superbe. Banalisé, paupérisé à moins que les propositions du HCECM ne soient appliquées, il n'aura bientôt plus les moyens d'inciter au sacrifice un soldat de plus en plus enclin à préserver sa vie.

#### *Une diminution du pouvoir décisionnel du chef militaire*

Les affaires de Défense passionnent peu. Malgré l'exemplarité et l'engagement de nos soldats, la Défense ne fait plus débat malgré un sursaut durant cette campagne présidentielle. La suspension du service national a engendré une situation où les crises et les conflits sont une affaire d'experts, une affaire de soldats spécialistes volontaires pour s'exposer. Le militaire « *ne fait que son travail* » en allant mourir ailleurs...

Alfred de Vigny le soulignait : les militaires sont « *une race d'hommes toujours dédaignée ou honorée selon les que les nations la trouvent utile ou nécessaire* ». Nous sommes bien loin aujourd'hui d'un modèle politique qui confierait un ministère ou un secrétariat d'État à un militaire, cela semblerait si anachronique, n'est-ce pas ! Et pourtant, qui a rejoint Londres, qui a créé la V<sup>o</sup> République, n'était ce pas un militaire ?... Bref ! Voyant ainsi ses engagements les plus périlleux banalisés, le militaire, même de haut niveau, se sent dégradé et écarté des grands débats nationaux. Il n'est plus le garant d'un enjeu national mais un exécutant.

Au sein même des armées, la réorganisation de 2005 a déchargé les chefs d'état-major d'armée d'une grande partie de leurs prérogatives en matière de finances, d'infrastructure et de système d'information. Progressivement, ils perdent la main en matière de gestion des ressources humaines et de préparation du futur, au détriment soit de l'état-major des armées, soit du secrétariat général pour l'administration. De fait, des outils de contrôle de gestion se développent et battent en brèche la liberté d'action des commandeurs. La mise en place de la LOLF a été le prétexte à de nombreux ajustements. Elle a été et demeure le faux alibi universel. Pour justifier leur action, les armées sont désormais à la recherche permanente de la légitimité de leurs coûts et en quête de preuve de leur efficacité. Une quête de reconnaissance vaine. Ainsi, ayant l'impression croissante d'être spolié dans ses pouvoirs ancestraux, le

militaire est désarçonné par un sentiment de manque de reconnaissance. Il ne peut l'oublier dans l'action car il est de plus en plus bridé par le manque de moyens matériels.

### *Une dégradation du statut professionnel et social du chef militaire*

La réorganisation permanente que connaissent les armées depuis les quarante dernières années, au rythme de réformes à grande cadence, contribue à renforcer l'idée que, désormais, c'est le hasard des restructurations qui est le réel gestionnaire des carrières et des parcours professionnels. La multiplication des réformes, les « *dépyramidages fonctionnels* », les plans d'adaptation du grade à l'emploi rendent le futur de plus en plus illisible. La valse annuelle de modifications des conditions d'avancement brouille les cartes et empêche les sous-officiers comme les officiers, de se projeter dans un avenir même très proche.

Les nouvelles règles de notation qui n'ont pas été présentées devant les organes de concertation, peuvent accentuer le sentiment de dévalorisation des officiers. S'alignant sur des procédures interarmées, certains organismes ont diminué arbitrairement la notation d'une bonne partie des officiers en arguant d'arguments techniques. Comme tous les notateurs n'ont pas suivi ce principe, un certain nombre d'officiers ont été ainsi « *punis* » sans raison. Cette sanction est d'autant plus mal ressentie que la punition est aujourd'hui, comme la discipline formelle, une notion qui tombe en désuétude. On peut aussi se poser la question de savoir si l'exemplarité, la rigueur, l'abnégation, l'héroïsme sont réellement récompensés dans les notations avec les effets que l'on peut deviner si cela n'est pas le cas.

Par ailleurs, tout est fait pour que l'on distingue le moins possible le chef du soldat. On a supprimé les bandes de commandement des uniformes ; on a donné des grades d'épaulette à toutes les catégories de grades alors qu'elles étaient l'apanage des officiers, on fait manger sur de longues tables collectives le général et le soldat, au sein de cafétéria aux files d'attente interminables. Difficile d'exiger dans ces conditions un respect formel limitant les familiarités et donnant au chef une contenance et une aura digne de son rang.

Cet égalitarisme à tout prix de notation et de traitement crée une promiscuité dégradante à long terme. Elle crée les conditions d'une crise de conscience et une démobilisation générale aiguë. Le chef devient alors seul, privé d'avenir, peu écouté, pas entendu, pris entre des subordonnés qui ont bien identifié la fin de la notabilité de leur hiérarchie et des supérieurs souvent en quête d'une voie de « *survie* » personnelle. N'oublions pas que les généraux sont sous un statut de CDD, l'élite

accède en fin de carrière à un contrat précaire. Quelle considération la Nation a pour eux ! Nous sommes bien loin des statuts de mandarin de la haute fonction publique civile... Certes, le ministre a récemment créé à leur profit une agence de reclassement. Elle sera utile.

Fini le prestige du grade, fini le respect du galon, tout le monde est à la même enseigne ! Le chef, qui était le garant des intérêts des subordonnés, est livré à sa propre impuissance. Pour composer, pour fidéliser à tout prix, il doit consentir un assouplissement de plus en plus lâche des règles hiérarchiques. Adieu l'image de référent qui devrait lui revenir, adieu le meneur d'hommes transcendant ses troupes dans l'effort et la discipline. Ses marges de manœuvre décisionnelles diminuent en même temps que son image est ternie devant les subordonnés. Ne soyons donc pas surpris de la désaffection au recrutement externe et interne des officiers et des sous-officiers.

### **Pour conclure**

Ce serait une lourde erreur de croire que la politique de condition militaire conduite par le ministère depuis la professionnalisation serait de nature à endiguer l'affaiblissement des fondements symboliques du métier des armes. Le mal-être est ailleurs. Cette crise est certes liée à des facteurs sociologiques, mais elle trouve surtout ses racines dans la politique d'érosion voire de dévalorisation des repères symboliques du commandement militaire. Elle engendre des difficultés sérieuses de recrutement tout en mettant à mal la fidélisation du personnel. Elle renforce une désaffection croissante des citoyens pour le métier des armes. Il est urgent de mettre un frein à la démoralisation de la communauté militaire en redonnant du sens à ce qu'elle est et à ce qu'elle fait. À défaut, le décideur politique se trouvera fort dépourvu lorsqu'il aura besoin d'un outil de défense fiable et compétent. Alfred de Vigny affirmait que « *Chaque souverain regarde son armée tristement : ce colosse assis à des pieds, immobile et muet, le gêne et l'épouvante...* ». À croire que les siècles n'ont guère changé la donne.

*Groupe d'étude des programmes des candidats à la présidence*

Pour débattre ou s'informer  
[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)

Contact : Roger Annette

[postmaster@defense-et-republique.org](mailto:postmaster@defense-et-republique.org)